

N°25 / DÉCEMBRE 2011

# DIVERSités

Le magazine de la Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz

Tour d'horizon

**Résidences séniors :**

**ça avance !**

[www.ccmaizieres.com](http://www.ccmaizieres.com)



**Jean-Louis Michel,**

Président de la  
Communauté de  
Communes de  
Maizières-lès-Metz

En cette fin d'année, l'actualité de notre communauté de communes est riche. Très riche même. À commencer par la réforme de la carte intercommunale. Lors de la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) du 21 novembre dernier, le projet de fusion avec la communauté de communes du Sillon Mosellan n'a malheureusement pas recueilli suffisamment de suffrages. Il faudra donc remettre l'ouvrage sur le métier d'ici quelques jours, le 21 décembre, pour revenir sur cette question. Ce projet semble à ce jour la solution la plus pertinente pour préserver l'unité et le développement de notre territoire. Notre préfet, Christian Galliard de Lavernée a d'ailleurs, lors de son passage le 3 octobre, eu l'opportunité de mesurer toutes les potentialités de notre territoire, notamment en terme économique. Le Meltem a fait le plein, la première pierre du Marin est posée et les autres parcs d'activités poursuivent leur progression. La communauté de communes a également mis en place une nouvelle opération « Habiter mieux » dont le but est d'aider les habitants à mener des travaux d'amélioration dans leur logement d'un point de vue énergétique. Toujours dans le souci d'offrir une qualité de services irréprochable, nous avons également revu l'ensemble des marchés au niveau de la prestation de collecte et du tri des déchets ménagers afin d'optimiser les coûts. Qualité de service que nous retrouvons aussi dans la quête de la norme ISO 9001, mission que nous avons assignée à nos services d'ici à l'été 2012. Notre but avoué étant d'améliorer notre fonctionnement à l'interne pour rendre un service optimal à l'externe, c'est-à-dire à destination de l'ensemble des habitants du territoire communautaire. En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et vous adresse d'ores et déjà tous mes meilleurs vœux pour 2012.



## Grand angle

p. 3

Visite de Christian Galliard de Lavernée.



## Tour d'horizon

p. 4-8

Les actus du semestre..



## Le fond des choses

p.9

La démarche qualité des services.



## Tendances économiques

p. 10-15

La construction du Marin est lancée.

N°25 – Décembre 2011. *Diversités*, le magazine de la communauté de communes de Maizières-lès-Metz. **Directeur de la publication** : Jean-Louis Michel. **Rédacteur en chef** : Frédéric Grosnickel. **Rédaction** : Guillaume Quignon, Vivian Peiffer/Evicom. **Conception graphique** : Evicom – 03 87 00 69 29. [evicom@orange.fr](mailto:evicom@orange.fr). **Impression** : Interprint. **Photographies** : Philippe Gisselbrecht, Julie Schillinger/Evicom, Dumur Immobilier. **N°ISSN** : 1634-2224. **Dépôt légal** : à parution. **Tirage** : 9 000 exemplaires.

# Le territoire expliqué au préfet



Le préfet, Christian Galliard de Lavernée (à droite sur la photo), dans les locaux du Meltem.

**L**e chantier était vaste, l'objectif ambitieux. Il s'agissait, en une seule et même journée, de permettre à Christian Galliard de Lavernée, préfet de Moselle et de Lorraine, ainsi qu'à François Valembois, sous-préfet de Metz-Campagne, d'appréhender au mieux les axes d'actions de la communauté de communes. La journée a

donc débuté en salle, autour d'une table en présence de l'ensemble des élus. Au programme : la présentation du territoire communautaire, de sa démographie, de sa structuration et de son mode de gouvernance. Les compétences prises en charge par la communauté ont également été détaillées au représentant de l'État ainsi que les nombreux dispositifs mis

**FAIRE CONNAISSANCE AVEC LES ÉLUS DU SECTEUR ET CERNER AU MIEUX LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. TELS ONT ÉTÉ LES OBJECTIFS RECHERCHÉS DE LA VISITE DU PRÉFET DE MOSELLE, CHRISTIAN GALLIARD DE LAVERNÉE QUI S'EST DÉROULÉE LE 3 OCTOBRE DERNIER. RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT.**

en place à destination des administrés. Pour approfondir ces connaissances théoriques, rien de tel que la pratique ! Pour ce faire, la communauté de communes avait organisé un tour des parcs d'activité en bus. L'occasion pour le préfet d'apprécier l'ampleur et la qualité des aménagements réalisés depuis plus de vingt ans sur le secteur. Un tour qui s'est achevé à l'Ecoparc, plus précisément dans les locaux du Meltem. Avec ses quatre plots, sa forêt centrale de bambous, sa fresque en béton évoquant un corail blanc, le Meltem en impose. Il a également pris de la stature grâce au succès de son hôtel d'entreprises (lire notre article en page 11 de ce numéro). Cela n'a pas échappé à Christian Galliard de Lavernée qui a saisi l'occasion pour échanger avec les jeunes chefs d'entreprise, locataires du Meltem. En somme, une journée parfaite pour démontrer le travail mené depuis trente ans par la communauté de communes en matière de développement économique. Parfaite aussi et surtout pour peser sur les décisions relatives à la carte intercommunale (article page 4).

## Bon à savoir

L'Ecoparc se définit comme une nouvelle conception d'un espace d'emploi, de vie et de nature. Les 14 communes ont décidé dès 2001 de créer ce parc d'activités exemplaire à tous points de vue, un vrai lieu de vie pour les salariés des entreprises comme pour la population des villages. Sur ce territoire convergent les trois ruisseaux qui descendent de la colline : c'est un territoire d'union et de fertilité où la communauté de communes a investi 23 M€.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

LE 21 NOVEMBRE DERNIER, LA RÉUNION DE LA CDCI N'A PAS PERMIS DE DONNER SUITE, POUR L'INSTANT, AU PROJET D'AMENDEMENT DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE PRÉCONISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION.

# Statu quo

36 voix pour, 9 contre et 3 abstentionnistes sur 48 membres présents. « Pour avoir la majorité des 2/3, il aurait fallu que l'on dispose de deux voix supplémentaires, car le calcul est établi sur la base des membres de la commission, à savoir 56 », rappelle Gérard Terrier, vice-président de la communauté de communes et membre de la CDCI. Un résultat qui n'arrange pas les affaires des deux protagonistes concernés, la communauté de communes de Mai-

zières-lès-Metz et celle du Sillon Mosellan. Pour mémoire, le projet initial proposé par le préfet prévoyait de créer une intercommunalité composée des communautés de communes de Maizières-lès-Metz, du haut Chemin et du Pays de Pange complétées par trois communes issues de la scission de la communauté de communes du Sillon Mosellan (Hauconcourt, Hagoncourt et Talange), les trois autres (Gandrange, Mondelange et Richemont) étant intégrées à la communauté de communes du Pays de l'Orne Mosellan. Le projet n'ayant pas été accepté par la majorité des collectivités, il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier. Ensuite, la communauté de communes de Maizières a consulté les communautés de communes voisines pour trouver une issue. Seule la communauté de communes du Sillon Mosellan, a répondu favorablement à une fusion sans condition : les deux EPCI avaient donc décidé de s'unir sur la base du périmètre qui semble le plus pertinent pour les élus locaux au regard de la cohérence territoriale, des habitudes d'achat et de déplacement de la population, des enjeux communs, etc. « De plus, nos deux intercommunalités collaborent depuis des années dans différents domaines, non seulement sur leur périmètre institutionnel mais au-delà, en ce qui concerne des projets d'envergure et d'intérêt supra communautaire », souligne Gérard Terrier. Aujourd'hui, au vu de l'issue défavorable de la réunion du 21 novembre, le préfet va proposer à nouveau son projet initial qui avait été rejeté ou remettre sur la table la proposition de fusion des deux communautés de communes. Il aura aussi la possibilité de remodifier le schéma. Affaire à suivre.



Les EPCI dans le nord mosellan : un secteur à enjeux.

## VIABILITÉ HIVERNALE

## Du changement pour les grands froids

Après huit ans de partenariat avec la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), la communauté de communes vient de changer de prestataire pour assurer sa compétence viabilité hivernale. L'entreprise Jean Lefebvre a été sélectionnée par appel d'offres pour des raisons de proximité et de coût. Désormais, ce sont les deux saleuses de l'entreprise woippyenne qui arpenteront les rues du territoire communautaire. Des saleuses équipées de GPS qui permettront à la communauté de communes de suivre leur progression sur les communes. « Nous essaierons, sans nuire à la qualité du service, de limiter les sorties préventives et de privilégier le curatif sur l'ensemble des chaussées », précise Frédéric Grosnickel.



## CADRE DE VIE

## NOUVELLE OPÉRATION

# Habiter mieux avec la communauté de communes

Après l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui s'est achevée à l'été 2010, la communauté de communes de Maizières-lès-Metz a réfléchi avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à une nouvelle intervention publique qui vise à améliorer les logements du territoire. Ainsi est née l'opération « Habiter mieux » qui a pour objet d'aider les habitants à mener des travaux d'amélioration dans leur logement d'un point de vue énergétique. « Pour prodiguer des conseils judicieux sur le terrain, nous avons fait appel à des conseillers du Centre d'amélioration du logement en Moselle (Calm) qui ont une permanence mensuelle dans les locaux de la communauté de communes\* », précise Frédéric Grosnickel, directeur général des services. Des conseillers qui, après avoir effectué au préalable un bilan thermique et énergétique des habitations, préconisent les travaux à engager pour en améliorer la performance énergétique. « Le subventionnement est lié à des conditions strictes. Autrement dit, l'opération s'adresse à des personnes qui ne dépassent pas un certain plafond de revenus et qui ont, de ce fait, vocation à être aidées. Autre condition requise : les travaux sont engagés à condition qu'ils permettent de réaliser 25 % d'économies d'énergie. » À titre d'exemple, pour un montant de travaux de 15 000 € relatifs à la pose de menuiseries extérieures et au changement de chaudière, le demandeur reçoit 7 100 € de subventions (soit 47 % du total) ventilés de la façon suivante : 4 600 € de l'Anah, 2 000 € de la communauté de communes auxquelles s'ajoute 500 € pour la chaudière. Il est également important de souligner que la communauté de communes continue à verser ses aides aux particuliers en dehors de cette opération.

> **Contact : 03 87 51 77 02.**

\* Permanences : 24 janvier, 28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin à la mairie d'Ennery de 10 heures à midi et à la communauté de communes de 14 heures à 16 heures.



©Ernest R. Prim - Shutterstock.com

## AMÉNAGEMENT DES RÉSIDENCES SENIORS Ça avance !

Bâtir des logements seniors dans l'ensemble des communes de l'intercommunalité et ainsi proposer au plus grand nombre des résidences locatives adaptées aux contraintes du vieillissement. La mission de la communauté de communes poursuit son bonhomme de chemin. D'ici au début de l'année 2012, les quatre logements de Norroy-le-Veneur et les huit de Plesnois seront définitivement livrés. Autre motif de satisfaction : les travaux des dix pavillons mitoyens de Fèves avancent à pas de géant (notre photo). Tant et si bien qu'ils seront livrés au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, soit six mois avant la date prévue ! Sur les autres communes, les maîtres d'œuvres ont été désignés : GHA architecture et le bureau d'études ITB pour Ay-sur-Moselle (les travaux des neuf logements seniors démarrent mi 2012), Cochet Architecture et ITB pour Chailly-lès-Ennery et enfin Busato pour Maizières-lès-Metz. Enfin à Argancy, suite à un problème de permis de construire non conforme au Plan d'Occupation des Sols (POS), les travaux ne commenceront qu'au printemps 2012.



Les pavillons seniors en cours à Fèves.

# Conjuguer **qualité** et

**MAÎTRISER LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) EN RATIONALISANT NOTAMMENT LES COÛTS AU NIVEAU DE LA COLLECTE, DU TRAITEMENT ET DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LEUR GLOBALITÉ. POUR MENER À BIEN CET OBJECTIF, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A DÉCIDÉ DE REVOIR SA FAÇON DE FAIRE. EXPLICATIONS.**

**C**omment réaliser des économies sur la collecte, le traitement, le tri et le transport des déchets ménagers ? Une question à laquelle de nom-

breuses collectivités tentent de répondre bon an, mal an. La communauté de communes de Maizières-lès-Metz a décidé au début de cet été de revoir complètement sa manière de procéder. «*Le cahier des charges était simple : il fallait optimiser les coûts tout en conservant la qualité du service*», indique le vice-président Jean-Marc Federspiel. Pour résoudre l'équation, la communauté de communes a décidé d'allouer au maximum les marchés. «*L'ouverture à la concurrence permet d'obtenir les meilleurs prix.*» Ainsi, pour les déchèteries, un lot a été créé pour la gestion et l'exploitation, un autre pour le transport et autant de lots différents – soit quatorze – pour chaque filière de valorisation des déchets, «*l'objectif est de bénéficier des tarifs les plus justes en travaillant directement*

*avec chaque intervenant.*» Pour la collecte des ordures ménagères et des emballages, la façon de procéder a suivi le même chemin : il n'y a plus deux lots au total mais quatre. «*Trois d'entre eux ont été attribués à Sita (la collecte et le traitement des ordures ménagères, la collecte des emballages) tandis que le quatrième a été remporté par Paprec, un des leaders français du recyclage qui possède une entité à Pont-à-Mousson.*» Si la multiplicité des prestataires est moins facile à gérer au quotidien pour les services de la communauté de communes, les usagers, eux, ne verront pas de changements. «*Le but étant de maîtriser la TEOM. Nous avons bon espoir d'y arriver avec ces nouvelles mesures. Nous ne manquerons pas de faire un point dans un des prochains numéros de Diverscités.*»



# économie(s)

## Pédagogie en porte-à-porte

Concernant les autres dossiers suivis par la communauté de communes, les auvents prévus pour abriter les quais des déchèteries communautaires sont en bonne voie. Les travaux pourraient avoir lieu au printemps 2012. Toujours dans l'optique d'améliorer le service aux usagers, la communauté de communes, en partenariat avec la Ville de Maizières-lès-Metz et Batigère, va procéder à la mise en place de containers enterrés pour certains immeubles collectifs de la ville. L'entreprise Jean Lefebvre a été choisie pour le génie civil pour un montant de marché de 97 064 € HT. La fourniture des 36 bornes enterrées (4\* sur 9 sites) sera assurée par une autre entreprise pour un montant de 200 000 € HT.

Enfin, pour les refus de tri, la communauté de communes de Maizières-lès-Metz poursuit la stratégie mise en place depuis quelques mois. « *Notre ambassadrice du tri, Lorraine Fischer continue à passer dans les foyers pour les sensibiliser à un geste de tri adéquat. En clair, faire de la pédagogie en porte-à-porte* », précise Jean-Marc Federspiel. À ce jour, l'ambassadrice du tri a visité presque 150 foyers sur les 205 prévus.

| \* Ordures ménagères, corps creux, corps plats, verre.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**ZOOM**

Jusque-là, la collecte des encombrants s'effectuait deux fois dans l'année de manière systématique : les gens déposaient devant leurs portes, les objets dont ils souhaitaient se débarrasser. Les encombrants collectés (environ 100 tonnes/an) étaient ensuite enfouis au CET de Flévy. Le service sera désormais assuré trimestriellement et réservé aux personnes qui n'ont pas la possibilité de se rendre en déchèterie (personnes isolées ou à mobilité réduite). Pour ce faire, il sera nécessaire de s'inscrire en communauté de communes. Les objets encombrants\* collectés seront triés, afin de valoriser dans les filières adaptées un maximum de matériaux. À noter qu'en plus de limiter l'impact environnemental, le service sera assuré par l'entreprise Valo' qui permet à des personnes en difficulté de se réinsérer professionnellement. Un engagement écologique et socialement responsable.

\* Les déchets admis : sommiers, matelas, canapés, radiateurs, baignoires mais aussi cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, TV, etc.

## FTTH



© François Doïsnel - Fotolia.com

# La fibre optique jusqu'à la maison

L'année dernière, la communauté de communes a pris la compétence pour créer un réseau de télécommunications. Un réseau qui se termine en fibre optique au domicile de l'abonné, répondant à l'acronyme FTTH (Fiber To The Home en anglais). « *Suite à cette décision, nous avons consacré l'année entière à la procédure de délégation de service public (DSP)* », indique le président Michel. Pour concevoir, construire et exploiter ce réseau de 170 km appelé à desservir toutes les communes et lieux-dits du territoire communautaire, les élus de la communauté de communes se sont entourés d'assistants à maîtrise d'ouvrage : les techniciens du Comptoir des Signaux, les avocats du cabinet spécialisé Sphère Publique et de Partenaires Finances locales, organisme qui a suivi la partie financière et de la faisabilité du plan d'affaires. Autant de partenaires qui ont prêté main-forte à la communauté pour sélectionner les offres les plus pertinentes. La FTTH sur le territoire communautaire, c'est un peu moins de 13 M€ HT d'investissement dont 6 seront supportés par la communauté de communes. Les travaux devraient débuter en 2012 pour se terminer fin 2013. À cette date, toutes les communes, sans exception, seront raccordées.

# Une maîtrise au quotidien

RESPONSABLE DE LA GESTION ET DE L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EFFECTUE RÉGULIÈREMENT DES TRAVAUX VISANT À LA MAINTENANCE DU RÉSEAU. ZOOM SUR LES DERNIERS CHANTIERS ET CEUX À VENIR.

## Les chantiers effectués...

Pas moins de cinq chantiers se sont déroulés de fin août à fin septembre sur le territoire communautaire. En milieu rural, à Argancy, du côté de la rue des Mirabelliers à Rugy, une canalisation d'eau usée en grès (diamètre 200 mm) longue de 140 mètres, a été refaite par l'entreprise SOGEA sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études EGIS. Montant total des travaux : 40 000 € HT. À Ennery, au niveau du lieu-dit la Belle Croix, une canalisation mal dimensionnée était sans cesse bouchée. Pour y remédier, la communauté de communes a fait appel à la société ALTIMA de Maizières-lès-Metz qui a procédé, sous la maîtrise d'œuvre de LGA Concept, à la reprise de 400 mètres linéaires pour un montant total de 130 000 € HT.

En milieu urbain, au cours de la même période, trois chantiers ont été menés à leur terme à Maizières-lès-Metz. Le premier, rue Calmette, concernait une canalisation en grès qui a été changée par l'entreprise Jean Lefebvre sur 535 mètres linéaires pour cause de vétusté. Coût total : 250 000 €. Le deuxième chantier, situé Grand'rue, avait pour objectif de prolonger le réseau de 70 mètres linéaires afin de desservir quatre foyers. Les travaux, également réalisés par Jean Lefebvre sous la maîtrise d'œuvre de Nord-Est Ingénierie, se sont achevés au début du mois de septembre (montant de 20 000 € HT). Enfin, une canalisation a été redimensionnée par l'entreprise Sade (Maîtrise d'œuvre BEA) pour 125 000 € HT. Des travaux, dans leur ensemble, qui ont été réalisés dans de parfaites conditions.



## ... Et restant à réaliser

180 mètres linéaires de canalisation sont en cours de reprise sur le secteur d'Eurotransit sous le parking de l'entreprise Michelin (notre photo). La communauté de communes a fait appel à la société Telerep, spécialisée dans le domaine de la réhabilitation sans ouverture de tranchée des conduites d'assainissement non visitables. Cette méthode innovante permet d'éviter les désagréments généralement liés aux travaux d'assainissement.

### ZOOM

## Le schéma directeur de l'assainissement

La communauté de communes de Maizières-lès-Metz a lancé l'été dernier une étude plus générale pour élaborer son schéma directeur d'assainissement. Schéma qui va permettre d'engager des programmes d'investissements annuels. 45 points de mesure analysés cet automne, vont permettre une modélisation qui servira à évaluer au plus juste les travaux qui devront être engagés d'ici à fin 2012. Pour mener à bien ce chantier, la communauté de communes est assistée de deux bureaux d'étude, Loréat et LVRD.



# S'inscrire dans un processus d'amélioration continue

**PARVENIR À L'EXCELLENCE DANS TOUS LES DOMAINES DE COMPÉTENCE. TELLE EST LA MISSION QUE S'EST ASSIGNÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ICI À L'ÉTÉ 2012. EXPLICATIONS.**

La norme ISO 9001 est devenue la référence internationale des exigences en matière de management de la qualité. Elle peut s'appliquer à n'importe quel type d'entreprise ou de collectivité, petite ou grande, quelle que soit son activité, ses produits ou ses services. Et c'est précisément dans l'acquisition de cette norme que la communauté de communes s'est engagée. «Toutes nos actions vont désormais s'appuyer sur des procédures formalisées. Notre but avoué étant d'améliorer notre fonctionnement à l'interne pour rendre un service optimal à l'externe, c'est-à-dire à destination de l'ensemble des habitants du territoire communautaire», indique Frédéric Grosnickel, directeur général des services. Entamée dans sa phase concrète depuis septembre dernier, la prépara-

tion à la certification mobilise les dix-sept agents de la communauté qui sont répartis au sein de six groupes de travail : économie et aménagement, logement et cadre de vie, environnement, achat et finances, ressources, direction. «Ce sont ces groupes qui sont chargés de formaliser les activités sur des fiches procédures. Fiches qui renforcent la traçabilité de nos actions et s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue.» Préalablement à l'audit réel, un audit «à blanc» sera mené sous la houlette de Socotec, le bureau d'études qui accompagne la communauté de communes dans la démarche. «Si nous parvenons à décrocher la certification, nous serons la première collectivité en Lorraine à l'obtenir sur l'ensemble de ses activités», précise Frédéric Grosnickel. À suivre.

## CARTOGRAPHIE PUBLIQUE

### Une information gratuite et facile d'accès

Plus clair, plus lisible et une information plus facile d'accès. Un tryptique contenu dans le cahier des charges qui a conduit à la refonte, l'été dernier, du portail [www.carto-ccmaizieres.com](http://www.carto-ccmaizieres.com), le site internet de la cartographie publique élaboré par la communauté de communes. Développé en interne par Frédéric Gatti, responsable informatique secondé dans sa tâche par Hélène Roché, stagiaire, ce site public n'a que très peu d'équivalence au niveau national. En effet, il est l'un des seuls à fournir gratuite-

ment une information complète sur l'ensemble des domaines qui concernent le territoire. «Au travers de la cartographie, nous gérons à la fois les compétences communautaires (économie, habitat et cadre de vie, environnement, actualités et projets) mais aussi le cadre général (hydrographie, végétation) sans oublier la matérialisation des lignes de transports en commun qui desservent le territoire communautaire», indique Frédéric Gatti. Le site se présente comme une véritable mine d'or pour tous les profession-

nels. «Nous recensons une vingtaine de visites par jour. Bureaux d'études, cabinets d'architectes, porteurs de projet...Tout le monde y trouve son compte. L'interface est capable d'orienter et de renseigner un chef d'entreprise sur les caractéristiques précises d'une parcelle qu'il convoite au sein d'un parc d'activité.» Ce service d'un nouveau genre fait d'ores et déjà des émules : d'autres collectivités travaillent sur un chantier similaire. «Nous réfléchissons également à la mise en place de protocoles d'échanges avec le conseil général. Par exemple, lorsque je serai amené à modifier une donnée sur la cartographie du territoire, l'information sera immédiatement actualisée sur l'interface du conseil général».

# Le Meltem fait le plein

LES 11 BUREAUX DU MELTEM SONT D'ORES ET DÉJÀ LOUÉS. PREUVE QUE LA POLITIQUE PRATIQUÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENVERS LES JEUNES POUSSÉS A PORTÉ SES FRUITS. DES ÉLUS ÉGALEMENT À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES CHEFS D'ENTREPRISE : EN EFFET, ILS N'ONT PAS HÉSITÉ À SACRIFIER LA LOCATION D'UN BUREAU AU PROFIT D'UNE SALLE DE RÉUNION COMMUNE ET FAIT L'ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR MUTUALISÉ.

GIRARD ÉTUDES & ASSOCIÉS

## L'architecte des routes

Confortablement installé dans son bureau de l'hôtel d'entreprises du Meltem à Norroy-le-Veneur, Gilles Girard, 36 ans, est un tout jeune créateur d'entreprise. Après 15 ans d'expérience à différents niveaux dans le domaine des travaux publics, Gilles Girard s'est lancé, en mai dernier, dans la création de son entreprise de maîtrise d'œuvre, « architecte des voies et réseaux divers pour résumer rapidement, précise-t-il d'emblée. Ma clientèle est essentiellement publique. Je suis garant du délai, de la qualité des travaux et du respect des coûts », ajoute-t-il. Installé

au Meltem depuis juin 2011, Girard Études & Associés est bénéficiaire d'un bail de trois ans à loyer modéré (282 € HT/mois la première année) avec pour objectif un chiffre d'affaire de 120 000 €/an. « Notre équipe travaille actuellement sur des chantiers pour le compte des communes de Saint-Julien-lès-Metz et d'Audun-le-Roman, ainsi que pour le centre départemental de l'enfance de Plappeville. Elle effectue également des études de faisabilité pour la communauté de communes de Maizières-lès-Metz et la commune de Vigy », L'aventure ne fait que commencer.

> Contact : Girard Études & Associés, Écoparc Le Meltem, rue Wangari Maathal 57140 Norroy-le-Veneur. Tél. : 06 59 51 01 07 / 09 81 43 12 68. E-mail : [contact@girardetudes.fr](mailto:contact@girardetudes.fr)



ZEWINK

## L'achat/vente en un clin d'œil

Agence d'accompagnement à l'achat/vente de voitures d'occasion, la société Zewink (issue du terme anglais qui signifie le « clin d'œil ») s'est installée au Meltem en juillet 2011, quelques semaines seulement après le lancement de l'entreprise. À l'initiative de Zewink, trois jeunes diplômés de l'Enim de Metz, Michel Maurer, Kamel Habda et Romain Lolia, tous trois passionnés d'automobiles, qui se sont donnés pour objectif de faire bénéficier leurs clients des meilleures offres automobiles. « Notre concept est nouveau et unique en Lorraine, précise Michel Maurer, l'une des trois têtes pensantes. Notre clientèle est essentiellement constituée de personnes qui n'ont pas le temps de s'occuper de l'achat/vente ou

qui veulent éviter les arnaques », ajoute Kamel Habda. Parti sur un capital de 15 000 €, Zewink propose plusieurs forfaits d'achats (150 € pour l'accompagnement et 500 € pour l'achat « premium ») et de ventes

(500 € pour une auto de - 10 000 € et 5 % du prix de vente pour une auto de + 10 000 €) et déniche les bonnes affaires au Luxembourg et en Allemagne. « Nous négocions les voitures légèrement au-dessus de leur cote pour compenser nos rétributions afin que le client ne soit pas perdant », conclut Romain Lolia. Zewink s'occupe de tout !



> Contact : Zewink SAS, Hôtel d'entreprises, rue Wangari Maathal, 57140 Norroy-le-Veneur. Tél. : 09 66 92 95 49.

## BG CONSEIL SERVICE FORMATION

# L'entreprise trois en un

Lancé en 2010 par Bernard Gérardin, BG Conseil Service Formation s'est installé début novembre 2011 au sein de l'hôtel d'entreprises du Meltem. La société propose trois services : L'assistance à maîtrise d'ouvrage au travers de la programmation architecturale qui consiste à aider le maître de l'ouvrage dans la définition de ses projets, la partie assistance à la conception vers les architectes, les bureaux d'études, les collectivités et les promoteurs immobiliers en proposant de réaliser le support graphique d'un projet pouvant aller de l'esquisse à l'image de synthèse 3D ou d'un film d'animation 3D, et la formation en infographie qui amène une approche pédagogique à la découverte de nouveaux outils dans l'étude d'avant-projet. « *L'installation au Meltem a été importante au niveau géographique puisque nous nous rapprochons de nos clients qui s'étendent sur l'ensemble du département* », précise Bernard Gérardin. « *De plus, les différents types de métier représentés dans ce bâtiment permettent de créer des liens professionnels intéressants* », ajoute Jean-Marc Federspiel, le programmeur de BG Conseil Service Formation. Assistée d'une troisième personne, Didier Gatty, architecte conseiller, la société pourra bénéficier trois ans durant des locaux du Meltem. Avant envol.

**Contact : BG Conseil Service Formation, Hôtel d'entreprises, rue Wangari Maathai, 57140 Norroy-le-Veneur.  
Contact : [contact@bgconseil.com](mailto:contact@bgconseil.com).**

## EBF

# Avoir le réflexe bio



Société de produits bio pour particuliers et entreprises, EBF (Éco Bio Family) s'installera au Meltem de Norroy-le-Veneur, début janvier 2012, avec l'ambition de faire changer les mentalités en matière de produits bio et donner l'opportunité aux PME, PMI et aux particuliers de bannir leurs mauvaises habitudes en utilisant des produits non chimiques et donc bon pour l'environnement. « *Cela fait vingt ans que je prône le bio*, précise Philippe Maligoi, l'auto-entrepreneur. *Les produits que je propose sont non seulement efficaces, mais ils sont aussi en lien avec la sauvegarde de la planète.* » Proposant des produits de nettoyage pour les sols, des détergents et autres produits pour canalisations, Philippe Maligoi s'est lancé dans l'aventure avec l'ambition de convaincre ses clients de prôner l'écologie plutôt que le produit le moins cher. « *Les mentalités doivent changer, c'est une question de bon sens.* » Installé dans l'Écoparc, EBF proposera des kits de nettoyage à travers son site Internet et des réunions d'information dans les entreprises. Un seul réflexe, pensez bio.

**> Contact : EBF, Écoparc Le Meltem, rue Wangari Maathai 57140 Norroy-le-Veneur. Tél. : 06 09 44 22 01.**



# La construction du Marin est lancée !

LE 4 OCTOBRE DERNIER A EU LIEU LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MARIN, NOUVEAU BÂTIMENT SCULPTURE QUI S'INSTALLE À L'ENTRÉE DE L'ECOPARC. SIGNAL FORT : LA CÉRÉMONIE S'EST DÉROULÉE EN PRÉSENCE DE PATRICK WEITEN, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE.

Un bâtiment de 2250 m<sup>2</sup> de bureaux, répartis sur 3 niveaux. Un concept unique d'espaces de travail-jardin, grâce à un atrium arboré, organisé dans une structure de verre et une sculpture extérieure de béton blanc. « Avec le Marin, nous retrouvons une configuration qui convient aux entreprises et à leurs collaborateurs : allier le beau, le fonctionnel au quotidien, tout en veillant à la tenue des coûts d'achat, de location et de fonctionnement », indique Fabrice Genter, président du groupe Dumur Immobilier. À l'instar du Meltem, le Marin jouira d'une situation exceptionnelle et d'une très forte lisibilité, puisqu'il est localisé directement sur le rond-point de l'entrée principale de l'Ecoparc, à Norroy-le-Veneur. « Les directions régionales de grands groupes ne s'y sont pas trompées. Le positionnement stratégique de l'Ecoparc est un atout. Par exemple, alors que le Marin ne sera terminé



Patrick Weiten, président du conseil général, Jean-Louis Michel, président de la communauté de communes, Fabrice Genter, président de Dumur Immobilier et Michèle Paul, maire de Norroy-le-Veneur, ensemble pour la pose de la première pierre.

qu'en décembre 2012, la direction régionale du groupe ONET\* a d'ores et déjà signé un bail pour s'installer sur 800 m<sup>2</sup> au Marin. » Une confiance qui permet à Patrick Weiten, le président du conseil général, d'affirmer que, « l'Ecoparc dans sa globalité, est la réponse à apporter aujourd'hui aux entreprises et de conforter la Moselle dans un rôle économique majeur ». Pour toutes personnes intéressées, sachez que des bureaux témoins du Marin ont été aménagés au Meltem : ils sont disponibles à l'achat ou à la location, allant de 70 à 1 450 m<sup>2</sup>.

\*Créé en 1860, le groupe marseillais Onet propose des solutions d'externalisation en matière de services généraux (propreté, hygiène, sécurité, maintenance).



## TRAVAUX

### Ecoparc, acte III

Depuis le début du mois d'août, les travaux de la III<sup>e</sup> tranche de l'Ecoparc (matérialisée en bleu sur la carte) vont bon train. Menés par l'entreprise Jean Lefebvre associée avec Elres sous la maîtrise d'ouvrage du bureau d'études Egis, les travaux consistent en la création de la VRD (voiries réseaux divers) ainsi qu'en l'aménagement des cheminements piétons et voies vertes. L'ensemble des travaux est piloté par la SEM EMD\*, qui concerne une vingtaine de parcelles et devrait s'achever à la fin de cette année. Les aménagements paysagers, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Wertheimer, seront réalisés cet hiver. L'ensemble des travaux nécessitera un investissement de 2,6 M€ HT.

\* Société d'économie mixte Euromoselle Développement. |

# Reçu 6/6

CERECO SA

## Un tremplin pour l'avenir

Filiale française du laboratoire Lovap basé à Geel (Anvers, Belgique), Cereco SA est spécialisé dans le conseil et les analyses industrielles du secteur de l'agroalimentaire et de l'environnement. Installé sur le bâtiment relais de Norroy-le-Veneur, quatrième bâtiment Cereco de France, le laboratoire compte actuellement trois salariés dans un espace de 250 m<sup>2</sup>. « Cereco a pour mission de faire des analyses et des prélèvements sur tous types d'eaux, le contrôle de l'air, la caractérisation des déchets et des sols, la recherche de contaminants ainsi que le contrôle microbiologique des denrées alimentaires et des analyses nutrition-

nelles », précise Pierre Baudrin, le responsable de l'agence. Installé au Val Euromoselle, Cereco se situe non loin des pôles d'activités et dans un secteur géographique stratégique dans leur recherche de clients sur le grand Est. « Nous travaillons pour l'industrie en général, l'industrie du déchet ou encore pour l'automobile, pour tout type d'industrie agro-alimentaire ainsi que pour la grande distribution alimentaire. » Vouée à occuper les locaux durant trois ans, la société Cereco SA projette de passer à une dizaine d'employés pendant ce laps de temps avant de s'implanter dans des locaux plus grands. Un tremplin pour l'avenir.

> Contact : Cereco, Val Euromoselle, 11, rue du grand pré, 57140 Norroy-le-Veneur.  
Tél. : 03 87 51 84 55. Site internet : [www.cereco.fr](http://www.cereco.fr)

AVEC 6 CELLULES OCCUPÉES SUR 6, LES BÂTIMENTS RELAIS SITUÉS À NORROY-LE-VENEUR ET TRÉMERY, ONT DÉMONTRÉ TOUT L'INTÉRÊT DE CETTE SOLUTION IMMOBILIÈRE QUI CONSISTE À RÉPONDRE AUX DEMANDES D'INSTALLATION D'ENTREPRISES EN CRÉATION OU EN ATTENTE D'UN ANCRAGE DURABLE SUR LE TERRITOIRE. ZOOM SUR DEUX ENTREPRISES.



A2 SERVICES



## Au-delà des objectifs

Société spécialisée dans le transport, l'entreposage et la logistique, A2 Services (lisez « A two Services » pour « A tout Services ») créée en 2009, compte 19 salariés dont 17 chauffeurs qui traitent le transport de fret, la messagerie express (petit colis de moins de 30 kg), la livraison, l'installation, le montage de meuble et l'électroménager, les courses express et le transport médical. Dirigé par David Péqueno, l'entreprise de transport a emménagé dans les locaux du bâtiment relais de Trémery en septembre dernier, occupant ainsi 260 m<sup>2</sup>, dont 230 m<sup>2</sup> de stockage pour l'entreposage-logistique, l'autre spécialité d'A2 Services. « La localisation du site a été l'un des points forts dans notre décision de s'installer ici, précise le fondateur David Péqueno. Au-delà d'être facile d'accès, nous avons l'avantage d'être très proches de nombreux transporteurs avec qui nous travaillons comme TNT, Geodis Calberson ou DHL International. » Disposant d'un parc de 11 véhicules (3 fourgons de 20 m<sup>2</sup>, 3 fourgons de 16 m<sup>2</sup> avec hayons et 5 fourgons allant de 8 à 12 m<sup>2</sup> avec hayons), A2 Services couvre l'ensemble du territoire hexagonal, ainsi que les pays étrangers (frontaliers et Europe de l'Est). Fin 2010, le chiffre d'affaires de la société se montait à 657 000 €, « un bilan au-dessus des nos objectifs initiaux », ajoute David Péqueno. De quoi voir venir.

> Contact : A2 Services, Zone Eurotransit III, 3, rue Denis Papin, 57300 Trémery.  
Tél. : 06 59 54 83 22. Mail : [david.pequeno@a2services.fr](mailto:david.pequeno@a2services.fr)

## CHRONOPOST

# Numéro 1 de la livraison express

Cela fera bientôt dix ans que Chronopost est installé sur le site Eurotransit I. Expressiste français, leader dans son domaine, Chronopost est la filiale privée la plus importante du groupe La Poste. Spécialiste dans la livraison express B to B (de professionnels à professionnels) et B to C (de professionnels à particuliers) à J+1 depuis 1985, Chronopost occupe des locaux de 2 500 m<sup>2</sup> avec possibilité d'extension sur 1 600 m<sup>2</sup> depuis octobre 2011.



« Notre équipe se compose de 32 salariés sur trois équipes (matin, après-midi et journée) avec un commercial et un chef des ventes, précise Sylvain Magat, responsable du site depuis 2010. Nous étions par le passé dans des locaux vétustes et trop petits à Marly puis à Ennery, Rue Marc Seguin depuis octobre 2002. En plus d'avoir des locaux plus grands, le

secteur géographique a beaucoup joué. » Couvrant l'intégralité du département de la Moselle, la boucle de Sarre-Union, le nord de la Meurthe-et-Moselle ainsi que les pays frontaliers (Luxembourg, Allemagne et Belgique) avec ses poids lourds et véhicules légers. Avec un chiffre d'affaires global de 700 millions d'euros par an, Chronopost Metz travaille avec une trentaine de sous-traitants et a développé, depuis peu, un système de livraison en vélo sur

Thionville et le centre-ville de Metz. « Ce mode de livraison nommé triporteur en partenariat avec Metz'Ager (Metz) et Post'it (Thionville), est une volonté pour Chronopost de proposer un mode de livraison écologique et non bruyant. Ce système fonctionne très bien et nous étudions la possibilité de le développer sur le secteur de Sarreguemines. »

## BATIVIA

# Des pavillons clés en main

Créée en mai 2006 à l'initiative de Laurent Morillon, la société Bativia est spécialisée dans les travaux de gros œuvre et travaux publics ainsi que dans la réalisation de maisons individuelles en tout corps d'état. S'occupant de l'ensemble des travaux de terrassement, gros œuvre et VRD (voies et réseaux divers), Bativia gère pas moins de 60 maisons par an, pour un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros. « Bien que notre cœur de métier se situe dans les constructions et travaux de maisons individuelles, une autre branche de notre activité s'oriente vers la promotion immobilière », précise Laurent Morillon, gérant et unique actionnaire de l'entreprise. Située sur le site Eurotransit III à Trémery, Bativia est adhérente au CMI (Constructeurs de maisons individuelles) et ne compte pas moins de 10 salariés et 18 sous-traitants. « Nous sommes propriétaires des lieux sur un secteur géographique stratégique puisque nous sommes au carrefour de l'A4 et de l'A31, proches de nos secteurs d'activités. » Installée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, Bativia jouit de 200 m<sup>2</sup> de bureaux et de 400 m<sup>2</sup> d'ateliers. De quoi aborder l'avenir sereinement.



## ABC LOCATION

## Le leader de l'événementiel

Entreprise de location de matériel de réception depuis 1998, ABC Location s'est fait un nom dans le monde de l'événement en étant partenaire des plus grandes manifestations du grand quart Nord-Est de la France : le Moselle Open, les réceptions lors des matches du FC Metz, de l'AS Nancy-Lorraine, du CS Sedan-Ardenne, du SLUC Nancy, les Parcs des expositions de Metz, Nancy, Strasbourg, Colmar, Luxembourg, Reims, ou encore le Bocuse d'Or à Lyon parmi tant d'autres. Gérée par Stéphane Bourguignon, la société mosellane a intégré ses locaux en mai 2011 après avoir connu le drame de voir une grande partie de ses anciens locaux de Marly brûlée, le 15 février dernier. Dans ce nouveau bâtiment flambant neuf de 5 000 m<sup>2</sup> avec possibilité de rajout de 4 000 m<sup>2</sup> supplémentaires situé sur l'Eurotransit III, ABC Location forte de 19 salariés, y a installé son siège social pour des raisons stratégiques et surtout géographiques. Pouvant accueillir jusqu'à 22 000 personnes lors d'un unique événement, ABC Location a ouvert 5 antennes supplémentaires dans le grand Est comme à Strasbourg, Colmar, Fléville-devant-Nancy, Luxembourg ou Charleville-Maizières, et bientôt Reims prévu début 2012.

> **Contact : ABC Location. Zone Eurotransit 3, rue Sébastien Vauban 57300 Trémery. Tél. : 03 87 18 00 10.**

**E-mail : dominique@abclocation.fr ou virginie@abclocation.fr**

**Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 samedi: de 9 h 00 à 12 h 00.**



## La distribution automatique pour particuliers et professionnels

C'est dans 330 m<sup>2</sup> flambants neufs que Fabrice Fiser a installé ses nouveaux locaux à Plesnois, sur le parc artisanal Val Euromoselle, depuis octobre 2011. Gestionnaire de distribution automatique, FDA met à disposition des particuliers comme des professionnels des automates, et en assure l'approvisionnement et l'entretien. Fondée en 2004, la société était autrefois basée à Hagondange et le gérant se réjouit de cette nouvelle implantation : « Les locaux sont plus grands, les produits sont mieux stockés et ce beau bâtiment représente aussi l'image de la société, précise Fabrice Fiser, le gérant. De plus,

*je ne voulais pas m'installer sur une grosse zone d'activités, noyé au milieu de nombreuses autres entreprises. »* Partenaire de marques telles que Kraft, Lipton, Orangina, Sodebo, Lu, Coca-Cola, Nestlé parmi tant d'autres, FDA (Fiser Distribution Automatique) est affilié à la chambre syndicale nationale de vente et distribution automatique (Navsa) ainsi qu'un groupement de gestionnaires locaux de distribution automatique (UGDA). FDA intervient principalement sur Metz et sa banlieue et propose à ses clients pas moins d'une dizaine de types d'automates.

**Contact : FDA, Parc artisanal Val Euromoselle de Plesnois. Tél. : 06 89 53 95 94. Mail : fabrice.fiser@fda-moselle.com**

## HORIZON VERT

## Le bel exemple de l'intégration du handicap en entreprise

Depuis 1993, l'entreprise « Horizon Vert », spécialisée dans les espaces verts et plus spécifiquement la vente de matériels et la réparation de machines de tonte, travaille en direction des particuliers et des professionnels (collectivités...). À la tête de dix salariés, Serge Goglia, gérant de l'entreprise, s'est installé à Norroy-le-Veneur en 1999 et a toujours accueilli des apprentis en vente ou en mécanique. Lorsqu'il rencontre Victor, un jeune adolescent de 17 ans, fils de l'un de ses clients, élève au sein de l'Institut médico-éducatif de Jussy, l'employeur décide d'accueillir en stage en 2010 le jeune homme souffrant de déficience avant de le prendre en apprentissage. Pour que l'intégration de Victor dans l'entreprise ainsi que le déroulement de son contrat d'apprentissage se passent au mieux, l'IME de Jussy mobilise Handi Compétences dans le cadre du Service d'appui aux contrats en alternance (Saca). Handi Compétences a accompagné l'employeur pour l'aménagement organisationnel du poste de travail de Victor afin que ce dernier puisse intégrer son poste et l'équipe de manière optimale. Cette intervention a permis de préparer au mieux l'accueil du jeune homme en tant qu'apprenti tant au sein de l'entreprise qu'au sein du CFA. En septembre prochain, Victor comptera parmi les effectifs d'apprentis, et suivra ses cours théoriques au CFA de la mécanique à Marly.

> **Pour toute information : Service d'appui aux contrats en alternance handicompétences@mde57.fr Tél. : 03 87 18 86 97.**

# JOYEUSES FÊTES

*Le président et toute l'équipe  
de la Communauté de Communes  
de Maizières-lès-Metz  
vous adressent leurs meilleurs vœux  
à l'occasion des fêtes de fin d'année !*

